



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant  
(CEA-SAMEF)



## DIPLÔME D'ETUDES SPÉCIALISÉES (DES) SANTÉ PUBLIQUE

# Objectifs du programme

Coordinateur du Programme  
Professeur Anta TAL DIA

Edition  
2017



# Préambule

La volonté du CEA-SAMEF à développer des programmes de formation de qualité et des domaines de compétences ciblées a rendu nécessaire l'adoption de référentiels aux exigences internationales. Dans la mise en œuvre de son programme d'accréditation, le CEA-SAMEF a procédé à l'alignement de son offre de formation aux référentiels nationaux, régionaux et internationaux, de façon à rendre éligibles les programmes à l'accréditation.

En 1996, le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada (CRMCC) a adopté le Référentiel CanMEDS, un cadre de formation médicale qui définit les compétences essentielles des médecins. Le cadre CanMEDS a eu un impact majeur : il est utilisé par les 17 facultés canadiennes de médecine et il est reconnu et utilisé partout dans le monde. En 2009, le Collège royal a créé Collège royal Canada International, qui facilite la mise en œuvre d'initiatives internationales. La collaboration avec des institutions sœurs d'autres pays fait partie des activités d'élargissement du rayonnement du Collège royal sur la scène internationale. Cela a conduit nécessairement le CEA-SAMEF à établir un partenariat dans le but de l'accompagnement par cette prestigieuse institution dans son processus de reconnaissance internationale. Les programmes visés pour l'accréditation internationale en sont les Diplômes d'Etudes Spécialisés (DES) équivalents des programmes de résidanat canadien.

Les normes applicables ainsi que les informations sur le processus d'agrément des programmes de résidence du Collège royal et internationaux sont les suivants :

- Normes pour les programmes internationaux (Normes internationales de programmes) ;
- Normes pour les établissements internationaux (Normes internationales d'établissements).

L'une des exigences majeures de la conformité à ces normes d'accréditation est l'élaboration et le partage à l'ensemble des parties prenantes (apprenants et équipes pédagogiques) des objectifs de formation. En effet, les objectifs des différents programmes de résidence/spécialité doivent être partagés dans la perspective d'une contextualisation en vue de l'évaluation des programmes de spécialisation inclus dans le plan de mise en œuvre du CEA-SAMEF/UCAD (DES de Gynécologie-Obstétrique, DES de Pédiatrie, DES de Santé Publique).

L'évaluation des programmes de résidence s'adosse sur des compétences spécifiques. Le médecin spécialiste formé devra répondre aux qualités suivantes :

1. Expert médical,
2. Communicateur,
3. Collaborateur,
4. Leader,
5. Promoteur de la santé,
6. Erudit,
7. Professionnel.

L'élaboration des objectifs de formation a mobilisé d'abord, des ressources internes de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), notamment celles de la :

- Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO), notamment les équipes pédagogiques engagées dans les processus d'enseignement-apprentissage des différents programmes de spécialisation ;
- Direction de la Cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ) de l'UCAD, dont le Directeur, le Professeur Mamadou SARR, Pharm. D, PhD, a accompagné les processus d'accréditation nationale, régionale et internationale ;
- Direction des affaires pédagogiques (DAP) de l'UCAD.

Ensuite, les experts internationaux du CRMCC, notamment :

- Mme Danielle FRECHETTE, Directrice exécutive, Innovation des systèmes de santé et relations externes ;
- Professeur Robert SABBAGH, B.Pharm, M.Sc, MD, FRCSC, Directeur du programme d'urologie/ Directeur de la recherche du département de chirurgie / Service d'Urologie/ Faculté de Médecine, CHUS/Université de Sherbrooke/ University of Sherbrooke ;
- Professeur Tewfik NAWAR, MD, MSc, FRCPC, FASN, Professeur émérite, Faculté de médecine, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada

Ces experts ont permis aux différentes équipes pédagogiques de s'approprier :

- des normes et de la démarche pour la reconnaissance / agrément du Collège royal ;
- du référentiel CanMEDS ;
- de la méthodologie d'élaboration des objectifs de formation réalistes et des approches pertinentes pour l'enseignement ;
- de la méthodologie de développement d'approches pertinentes pour l'évaluation des apprentissages.

Aussi, dans le but de garantir la qualité des programmes de formation, notamment au niveau des pratiques cliniques, le CRMCC a mis en place des procédures d'accréditation visant à attester des compétences des équipes pédagogiques à piloter ces programmes et à délivrer des diplômes dans les domaines des Sciences de la santé, en conformité aux exigences normatives du cadre CanMEDS.

Les procédures d'évaluation et d'accréditation visent principalement :

- l'évaluation des compétences des enseignants ;
- l'évaluation des compétences des apprenants ;
- la qualification des sites de formation.

Les avantages liés à l'accréditation des programmes de formation, notamment les diplômes de spécialités sont multiples et au nombre desquels on peut citer :

- une labellisation des centres de formation et de spécialisation ;
- une acquisition de compétences transversales, notamment dans les autres domaines que l'expertise médicale ;
- la conformité à des standards de niveau international, en particulier européens et nord-américains ;
- la reconnaissance internationale des programmes de formation.

Le processus d'accréditation des programmes de formation constitue ainsi un outil de reconnaissance et de renforcement des capacités des professionnels en matière de qualité des soins et services de santé. Il doit être considéré comme un instrument flexible et dynamique, adapté au contexte national, dans une perspective d'amélioration continue.

Professeur Jean Charles MOREAU  
Directeur du CEASAMEF





## COMITE PEDAGOGIQUE

- Professeur Anta TAL DIA
- Docteur Adama FAYE
- Docteur Ibrahima SECK
- Docteur Mayassine DIONGUE
- Docteur Mamadou Makhtar Mbacké LEYE
- Docteur Khadim NIANG
- Docteur Boubacar Samba DANKOKO
- Docteur Maty Diagne CAMARA
- Docteur Oumar BASSOUM
- Docteur Ndèye Marème SOUGOU
- Docteur Jean Augustin Diégane TINE

## SOMMAIRE

- 12 I. GENERALITES
- 15 II. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE FORMATION
- 22 III. MÉCANISMES D'APPRENTISSAGE
- 25 IV. MECANISMES D'EVALUATION
- 30 V. PARTICIPATION DES ETUDIANTS DANS L'ELABORATION DES OBJECTIFS

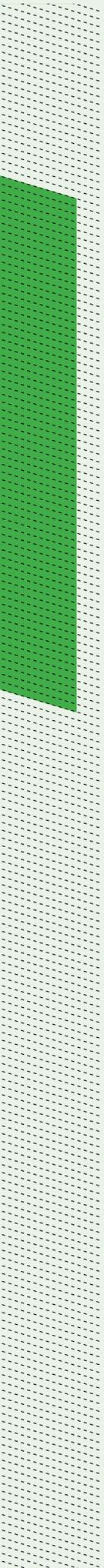
## LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DE RECHERCHE VACATAIRE DE L'INSTITUT DE SANTE ET DEVELOPPEMENT

NOM PRENOM	FONCTION
Dr Abdoulaye FAYE	Enseignant à l'Université de Bambey
Dr Alioune Badara TALL	Enseignant Université Alioune Diop de Bambey Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
Dr Abdoul Aziz NDIAYE	Médecin Chef Gendarmerie Nationale Enseignant Université Alioune Diop de Bambey
Dr Boubacar GUEYE	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
Dr Papa NDIAYE, MCA	Enseignant à l'Université Gaston Berger / Gynéco-Obstétricien Section Santé Publique UFR 2S
Dr Issa WONE, MCA	Enseignant à l'Université Assane Seck de Ziguinchor
Dr Kamadore TOURE, MCA	Neurologue épidémiologiste Enseignant à l'Université de Thiès
Dr Daouda CISSE, MCA	Enseignant Département odontologie FMPOS
Dr Adama TALL	Institut Pasteur Dakar
M. Oumar Mallaé SAMB	Enseignant à l'Université de Montréal
M. Abdou Aziz DIAGNE	Enseignant à l'ESP DAKAR
M. Ibrahima Souka Ndella DIOUF	Directeur des Ressources Humaines Ministère de la Santé et de l'Action Sociale Rue Aimé Césaire - Fann Résidence
Dr Filyfing TOUNKARA	Direction des Etablissements de Santé (DES) Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
M. Papa DIOP	Enseignant au département d'anglais UCAD
Pr Mouhamadou SALL	Enseignant IPDSR UCAD
P Sylvain Landry FAYE	Enseignant Chef du Département de Sociologie UCAD
Dr Joseph MENDY	Neurochirurgien CCA, spécialiste en Droit de la Santé - CHNU Fann
M. Samba Cor SARR	Coordonnateur du Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé (CNERS) - MSAS
Dr Farba Lamine SALL	OMS - Economiste de la Santé
M. Abou DIALLO	Spécialiste en Epidémiologie
Dr Marie KA CISSE	Enseignant des Universités - Médecin des Hôpitaux Chef Division des Maladies Non Transmissibles (MNT) Ministère Santé et Action Sociale
M. Oumar Boune Khatab THIAM	Enseignant, Economiste de la santé/ Coordonnateur du Programme national de lutte contre les infections nosocomiales au Sénégal /Pronalin
M. Seydou NIANG	Chercheur à l'IFAN Cheikh Anta.Diop - UCAD, Responsable du Laboratoire de Traitement des eaux usées (LATEU)
Dr Valérie Quenum NDIAYE	Médecin -Nutritionniste / ESTIVAL

Dr Elhadji Mamadou NDIAYE	Directeur de la prévention Médicale / MSAS
Mme Fatou NDIAYE	Chargée du suivi/évaluation des programmes MTN, coordonnateur du Programme National d'Eradication du Ver de Guinée, Point focal lutte contre la rage
M. Alioune AW	Chef de la Cellule de Médecine traditionnelle- MSAS
M. Moussa DIENG SARR	Chef du Service national de l'Hygiène
Dr Saliou DIOUF	Directeur ENSETP/UCAD
M. Abou BA	Centre Hospitalier National Universitaire - HEAR
Dr Massamba DIOUF	Enseignant Département odontologie FMPOS
M. Madou KANE	Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNT)
Dr Seyni NDOYE	Chargé suivi-évaluation au CNLS
Dr Alioune Badara GUEYE	(PNLP)
M. Souleymane Baal ANNE	Conseiller Technique en Suivi-évaluation et Recherche Opérationnelle - Projet PASS 2020 IntraHealth International
M. El Hadji GUEYE	Conseiller du Directeur Général- Chef de Département Santé - Coordonnateur de la Cellule Assurance Qualité et Suivi-évaluation /Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)
Aboubacry FALL	MSAS/ Agence de la Couverture Maladie Universelle / Directeur de l'Assurance Maladie
Dr Mamadou FALL, MCA	Enseignant à UCAD / Département de Toxicologie
Dr Mathilde CABRAL	Maitre-assistant Département de toxicologie/ UCAD
Dr Aïssatou TOURE	Institut Pasteur Dakar
M. Mamadou BA	Expert en management des entreprises - COGEP
Dr Laïty GNING	Programme National d'Approvisionnement (PNA)
Dr Siaka COULIBALY	Système National d'Information Sanitaire (SNIS)/MSAS
Dr Daouda BA	Consultant - COGEP
Dr Abdoulaye BOUSSO	Coordonnateur du Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire (COUS), Ministère de la Santé et de l'Action sociale
M. Ibrahima DIOUF	Médecin-Chef de la brigade nationale des Sapeurs-pompiers
Dr Awa GAYE	Responsable de l'option suivi évaluation de Master Santé Communautaire à l'Université Alioune Diop de Bambey
M. Mamadou BEYE	Directeur SAMU National
M. Ndiambé DIAGNE	Spécialiste Economie de la Santé
Dr Youssouf SAGNA	Chef Division Planification CMU/MSAS -
Dr Mame Cor NDOUR	Abt. Associate / USAID

Pr Seni KOUANDA	Directeur de Recherche, Chargé des Affaires Académiques Institut Africain de Santé Publique (IASP) Ouagadougou
Mme Ndéye Codou LAKH	Division des Soins de Santé Primaire - MSAS
M. Konan Christian YAO	Directeur de Recherche, Chargé des Affaires Académiques Institut Africain de Santé Publique (IASP) Ouagadougou
Dr Moustapha CISSE	Adjoint au coordonateur du PNLP
M. Issa DIOP	Pharmacien, Ancien Conseiller Technique du Ministre de la Santé pour les Affaires pharmaceutiques (Retraité)
Abdoulaye SAMB	Laboratoire de Physiologie UCAD
Seynabou CISSE FAYE	Département de Géologie UCAD
Ibrahima SY	
Papa Amadou NIANG DIALLO	Chargé Suivi Evaluation CNLS
Mody DIOP	
Abdoulaye KA	Cellule de Lutte Contre la Malnutrition
Ndéye Maguette DIOP	
Sokhna NDAO	Ingénieur et responsable de TP en dermatologie
Ndéye Fatou NDIAYE	ITA
Aldiouma DIALLO	IRD Hann
Issa DIAKITE	Chercheur en Géographie
Muriel VRAY	Institut Pasteur
Mama Moussa DIAW	Médecin Région Médicale de Thiès
Ndéye Soukéye THIAM	PNA
Cheikh Touba NDIAYE	Chargé Suivi Evaluation CEASAMEF
Saër NDAO	Préfecture de Mbour
Dembo GUIRASSY	MSAS/DSRSE
Aïssatou DIOP	MSAS/DSRSE
Marème NDIAYE DIOP	Division Planification/MSAS
Mamadou Habib THIAM	Hôpital Fann Dakar
Cheikh Tidiane NDOUR	Division de Lutte contre le SIDA et les IST/MSAS
Ousseynou BADIANE	Division de la Prévention/MSAS
Dr Boly DIOP	Direction de la Prévention/MSAS
Charles KATY	Consultant OOAS
Abdourahmane SOW	Responsable du contrôle des épidémies et des laboratoires de santé publique à l'OOAS

Aïda SYLLA	Division Santé Mentale MSAS
Ndéye Khady NDIAYE TOURE	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
Mamadou BA	Expert en management des entreprises - COGEP
Marie Jésus BUABEY	Gynécologue Hôpital Abass NDAO
Mme Aminata DIOUF	Privé - Immeuble rose, Appt. 26 B, Fenêtre Mermoz
Dr Khoudia SOW	Centre Régional de Recherche et de Formation (CRCF) CHNU de Fann
Mme Gnagna NDIAYE	Nutritionniste au Programme Mondial Alimentaire
Pr Malang SEYDI	Ecole inter-Etat de Médecine vétérinaire -UCAD
M. Ibrahim Oumar BA	NPO surveillance Bureau de Représentation de l'OMS à Dakar, Chargé de cours sur la surveillance épidémiologique.
M. Babacar NDIR	Institut de Technologie Alimentaire (ITA)
Dr Aboubacry THIAM	Directeur Helene Keller International (HKI)
Dr Codé THIAW	Nutritionniste - Responsable de la fortification Helen Keller international (HKI)
Dr Mamadou Lamine DIOUF	Pharmacien au PNL
Dr Abdoulaye SIDIBE WADE	DLM - MSAS
Dr Marie SARR DIOUF	Coordonnatrice du (PNT)
Dr Lamine DIAWARA	Conseiller des maladies Tropicales Négligées -OMS
M. Oumar CISSE	Coordonnateur IAGU
M. Racine KANE	Racine KANE, IGS, WASH Officer Point focal WASH Urgences - UNICEF
M. El Hadji Momar THIAM	Responsable Suivi-Evaluation Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)
Dr Ousseynou DIAKHATE	Cellule de Lutte Contre la Malnutrition (CLM)
M. KABORE Nestor Léandre	Economiste-Planificateur / Administrateur des hôpitaux et des services de santé - Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)
Ndéye Rokhaya SECK	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
Daouda SENE	
Youssou NDAO	
Ibrahima NDIAYE	
Balla DIOP	
Cheikh Sadibou PENE	



# 1.

## GENERALITES

## I.1. Définition de la santé publique

C'est la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé et la vitalité mentale et physique des individus (1952 OMS) par le moyen d'une action collective. Le spécialiste de santé publique doit acquérir des connaissances relatives à :

- L'assainissement du milieu ;
- La lutte contre les maladies ;
- Les règles d'hygiène personnelle ;
- L'organisation des services médicaux en vue d'un diagnostic précoce et du traitement préventif des maladies et
- La mise en œuvre des mesures sociales propres à assurer à chaque membre de la collectivité un niveau de vie compatible avec le maintien de la santé,
- Le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de santé.

## I.2. Buts

L'étudiant du DES de Santé Publique doit démontrer qu'il a acquis le savoir, le savoir-faire et le savoir être nécessaires pour offrir à l'ensemble de la communauté quelque soit les croyances et cultures, des services efficaces intégrés centrés sur le patient. Dans tous les aspects de sa pratique quotidienne, il doit pouvoir aborder de façon professionnelle les problèmes de santé à l'échelle communautaire.

Après avoir terminé sa formation, le spécialiste doit être compétent en santé publique et pouvoir assumer le rôle d'expert dans la spécialité. Il doit maîtriser les bases théoriques fondamentales de la spécialité et la méthodologie de la recherche en passant depuis l'identification du problème de santé jusqu'au suivi et à l'évaluation de l'intervention mise en place pour sa résolution. C'est essentiellement à l'issue d'activités d'apprentissage bien structurées, sous l'encadrement d'enseignants du service de santé publique et d'autres disciplines complémentaires, qu'il va acquérir les compétences nécessaires pour exercer efficacement sa discipline.

Il aura également acquis une autonomie au sein d'une équipe multidisciplinaire pour la résolution des problèmes de santé à l'échelle communautaire.

## I.3. Contenu du programme de formation :

Le programme de formation du DES de Santé Publique a un contenu harmonisé au niveau des 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO). IL s'agit de pays francophones, anglophones et lusophones dont les réalités sanitaires sont plus ou moins proches.

Afin de lui faire acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour un exercice adéquat et adapté de sa spécialité, le programme du DES de Santé publique, été programmé sur 8 semestres comportant des cours théoriques, des travaux dirigés et pratiques ainsi que des stages cliniques. Les stages sont effectués en majorité au niveau des hôpitaux de références, des centres de santé et au niveau des directions du Ministère de la santé et de l'action sociale et ONGs œuvrant dans le domaine de la Santé publique. Le circuit de l'étudiant en formation est toujours approuvé par l'équipe pédagogique sous la supervision du Directeur du DES, responsable des enseignements.

Les objectifs proposés sont validés par l'équipe pédagogique et partagés avec l'ensemble des étudiants du DES de Santé Publique avant le début de toute activité.

Le programme du DES de santé publique est structuré comme suit :

## **DES - 1<sup>er</sup> Année : Concepts et outils de Base en Santé publique**

- Historique, Santé publique
- Droit et éthique en santé,
- Sciences de l'éducation et du comportement appliquées à la santé,
- Démographie
- Socio-anthropologie,
- Anglais
- Bio statistique
- Informatique,
- Epidémiologie
- Méthodologie de la recherche
- Planification sanitaire
- Administration et gestion des services de santé

## **DES - 2<sup>ème</sup> Année : Système de santé et économie de la santé**

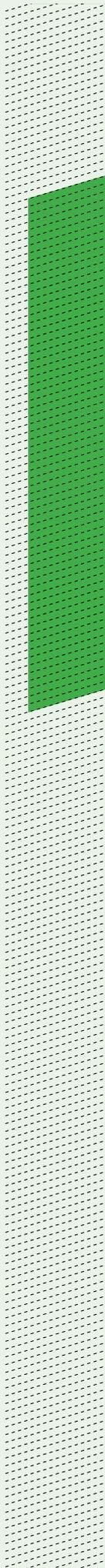
- Soins de santé primaires
- Organisation et fonctionnement des systèmes de santé
- Système d'information sanitaire
- Offre et demande de soins
- Financement de la santé
- Evaluation économique
- Stage clinique

## **DES - 3<sup>ème</sup> Année : Santé et environnement et lutte contre la maladie**

- Hygiène et assainissement
- Hygiène hospitalière
- Hydrologie et santé
- Eco santé / One Health
- Lutte contre les maladies transmissibles
- Lutte contre les maladies non transmissibles
- Surveillance épidémiologique
- Nutrition et santé
- Santé sexuelle et reproductive
- Stage institutionnel

## **- DES - 4<sup>ème</sup> Année : Mise en situation professionnelle**

- Stage spécialisé
- Mémoire



# 2.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME DE FORMATION

Après ses 8 semestres de formation, l'étudiant du DES de Santé publique aura acquis le savoir, le savoir-faire, le savoir être et le savoir devenir. Pour ce faire, l'apprenant devra développer sept rôles capitaux. Il sera donc un expert en Santé Publique, un bon collaborateur, un excellent communicateur, un promoteur de la santé, un gestionnaire, un érudit de sa science et un professionnel irréprochable.

## II.1. Expert médical :

À titre d'expert médical, le spécialiste de santé publique utilise son savoir médical, ses compétences spécialisées et professionnelles pour résoudre les problèmes de santé à l'échelle communautaire. Il s'agit d'un rôle pivot dans la pratique de la spécialité.

### Compétences clés et habilitantes :

#### ● Identification et résolution d'un problème de santé

- Réaliser la revue de la littérature pour documenter les problèmes de santé publique
- Synthétiser les connaissances sur un sujet de Santé Publique
- Évaluer la qualité d'une synthèse des connaissances
- Critiquer les études scientifiques, dont les études épidémiologiques, sur un sujet de santé publique donné
- Utiliser correctement les lois de probabilité
- Choisir le test statistique adéquat suivant le problème de recherche à résoudre
- Utiliser les outils de l'épidémiologie pour identifier correctement les problèmes de santé
- Différencier la recherche opérationnelle avec les autres types de recherche applicables en santé
- Différencier la recherche qualitative et la recherche quantitative
- Sélectionner un problème de recherche opérationnelle.
- Énoncer un problème de recherche opérationnelle.
- Justifier un projet de recherche opérationnelle.
- Formuler des questions et hypothèses de recherche.
- Énoncer correctement les objectifs de recherche.
- Choisir le type d'étude adéquat suivant le problème de santé à étudier
- Décrire les caractéristiques et les principales forces et faiblesses des différents devis d'études épidémiologiques.
- Choisir une technique d'échantillonnage et de collecte des données adéquates.
- Construire un outil de collecte de donnée
- Tester la validité et la fiabilité d'un bon outil de mesure
- Organiser la collecte des données sur le terrain
- Élaborer un plan d'analyse des données.
- Analyser les données issues des études quantitatives et qualitatives
- Analyser la validité d'une étude épidémiologique
- Interpréter les données issues des études quantitatives et qualitatives
- Décrire les éléments constitutifs d'un protocole de recherche opérationnelle.
- Analyser les problèmes et besoins de santé d'une population
- Prioriser des problèmes de santé
- Analyser les composantes d'un programme ou d'une intervention en santé
- Construire un modèle conceptuel d'analyse des problèmes de santé.
- Concevoir un plan de programme adapté aux besoins et aux priorités

- Planifier une démarche d'évaluation d'un programme de santé
- Élaborer les cadres de suivi évaluation pour une action de santé publique
- Critiquer une démarche d'évaluation d'un programme ou d'une intervention

● **Organisation, fonctionnement et mécanismes de financement des systèmes de santé**

- Décrire l'organisation et le fonctionnement des systèmes de santé en Afrique
- Décrire les typologies de besoins, demandes en santé et les problèmes liés à l'offre de santé
- Décrire les mécanismes de financement de la santé en Afrique
- Analyser les stratégies d'accès vers la couverture sanitaire universelle (CSU)
- Mener une analyse des coûts complets pré établis ou constatés des soins de santé
- Caractériser les différentes méthodes d'évaluation économique en santé

● **Environnement et maladies**

- Analyser les problèmes de santé liés aux maladies transmissibles, aux maladies non transmissibles et à la santé de la mère et de l'enfant dans un contexte de pays en développement
- Analyser un problème de santé sous l'angle socio-culturel et la dynamique des populations
- Identifier les interrelations entre les différents éléments de l'environnement (air, eau, climat, habitat, sol...) et la santé (humaine et animale).
- Évaluer, par une approche Ecosanté, un problème environnemental prioritaire, en identifiant les effets nocifs sur les êtres vivants et leurs enjeux,
- Mettre en œuvre, par l'approche One Health ou « une seule santé », les mesures idoines pour protéger la collectivité et en leur permettant de s'adapter au mieux aux diverses situations d'urgence ou de catastrophe naturelles ou anthropiques ;
- Orienter au mieux la prise de décision publique ou privée en tenant compte des dimensions sanitaires et environnementales ;
- Caractériser les différentes étapes d'une enquête nutritionnelle ;
- Calculer et interpréter les différents indices anthropométriques ;
- Identifier correctement les besoins nutritionnels suivant les caractéristiques d'une population ;
- Expliquer les différentes stratégies de lutte contre la malnutrition.

## II.2. Communicateur

Comme communicateur, le spécialiste en santé publique facilite efficacement la relation entre les acteurs de la santé, les acteurs communautaires et les partenaires techniques.

**Compétences clés et habilitantes :**

- Maîtriser les bases de l'expression écrite et orale de l'anglais de médical
- Utiliser correctement les outils informatiques pour la présentation des résultats
- Élaborer un plan de diffusion et d'utilisation des résultats de la recherche.
- Diffuser les résultats de la recherche à travers les canaux les plus appropriés
- Présenter correctement par écrit des résultats de recherche
- Adapter le niveau de communication suivant la cible
- Avoir la capacité de transmettre de l'information et exprimer ses besoins de manière responsable

## II.3. Collaborateur

Comme collaborateur, le spécialiste de santé publique travaille efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

### Compétences clés et habilitantes :

- Distinguer les rôles et responsabilités du médecin spécialiste en santé publique de ceux des autres professionnels de recherche
- Collaborer avec d'autres personnes pour planifier, mettre en œuvre et évaluer des projets de recherche
- Participer efficacement à des réunions d'équipe interprofessionnelle
- Faire preuve de leadership dans une équipe
- Recourir aux techniques appropriées de résolution de conflits
- Reconnaître toute incompréhension ou malentendu qui pourrait créer ou entretenir une certaine tension entre professionnels
- Participer aux tâches administratives requises
- Collaborer avec les acteurs communautaires, les partenaires techniques et les autorités locales pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les interventions dans le domaine de la santé
- Respecter les collègues et les membres d'une équipe pluridisciplinaire
- Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
- Recourir à la négociation fondée sur la collaboration pour résoudre des conflits
- Respecter les différences, et s'attaquer aux malentendus et aux limites chez d'autres professionnels
- Reconnaître ses propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension entre professionnels
- Réfléchir sur le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire

## II.4. Gestionnaire Leader

Comme leader, le spécialiste en santé publique participe pleinement à la vie des établissements de soins de santé.

### Compétences clés et habilitantes :

- Décrire l'organisation de l'administration territoriale et locale du Sénégal
- Définir les concepts de décentralisation et de déconcentration dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale et locale
- Décrire le statut général des fonctionnaires de l'état sénégalais
- Décrire les principaux éléments du statut particulier des agents de santé fonctionnaires de l'état du Sénégal
- Comparer le statut de fonctionnaire et de non fonctionnaire dans l'administration sénégalaise
- Appliquer correctement les principes de la rédaction administrative
- Appliquer les principes de la gestion des matières et des deniers suivant la loi sénégalaise.
- Définir le concept de management et en préciser l'évolution historique

- Différencier management et administration
- Distinguer les qualités du leader et celle du manager
- Appréhender le rôle du leader dans la gestion des changements
- Établir un équilibre entre les activités professionnelles et personnelles
- Assurer le leadership tout au long de la réalisation des divers travaux
- Expliquer les principes et méthodes de monitoring des activités en santé publique
- Énoncer les objectifs, les diverses méthodes et techniques de supervision des personnels de santé
- Expliquer au moins quatre des théories du management des ressources humaines centrées sur la motivation
- Gérer des ressources
- Élaborer une stratégie de demande de subvention pour un projet de recherche
- Planifier et gérer les collaborations requises pour la réalisation du projet
- Planifier en établissant les priorités selon les besoins et selon les ressources disponibles
- Décrire les procédures de comptabilité des matières et deniers en vigueur dans l'administration publique du Sénégal
- Elaborer correctement un budget pour la mise en œuvre d'un programme ou d'un projet de santé
- Établir et respecter un plan de travail et un échéancier pour un projet de recherche
- Utiliser judicieusement les ressources matérielles requises pour la réalisation projet de recherche

## II.5. Promoteur

Comme promoteur de la santé, le spécialiste de santé publique utilise son expertise et son influence de façon responsable pour promouvoir la santé des populations.

### **Compétences clés et habilitantes :**

- Connaître les déterminants de la santé et les facteurs susceptibles de les influencer
- Connaître l'effet des inégalités sociales sur la santé des populations
- Identifier les déterminants de la santé touchés par le projet de recherche
- Identifier des pistes d'action susceptibles d'influencer la santé et le bien-être des populations concernées par le projet
- Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qu'il dessert et y réagir de la façon appropriée
- Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations et y répondre de la façon appropriée
- Décrire l'effet des politiques publiques sur la santé des populations
- Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
- Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la représentation dans le domaine de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme
- Connaître les différentes stratégies de promotion de la santé
- Promouvoir la santé des patients individuels, de collectivités et des populations.

- Décrire le rôle de la profession médicale dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients
- Répondre aux besoins et problèmes de santé des populations.
- Mettre en œuvre des politiques et des plans d'aménagement (hydraulique, hygiène et assainissement etc.) intégrant la gestion des risques environnementaux et sanitaires, en y impliquant tous les acteurs concernés
- Elaborer un plan de communication pour la résolution d'un problème de santé.

## II.6. Erudit

Comme érudit, le spécialiste en santé publique démontre pendant toute sa vie un engagement envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation des connaissances médicales.

Compétences clés et habilitantes :

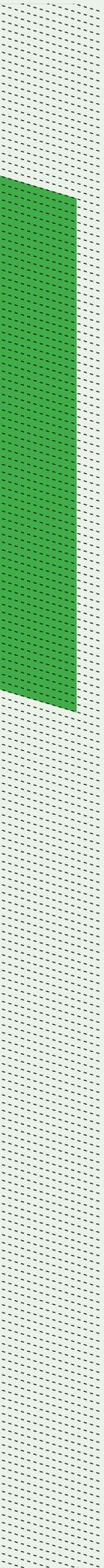
- Identifier les besoins de formation des différentes catégories de personnels de santé ;
- Elaborer des objectifs d'enseignement/apprentissage à partir des besoins identifiés ;
- Choisir les méthodes d'évaluation les plus pertinentes pour les objectifs élaborés ;
- Sélectionner les techniques d'enseignement/apprentissage les adaptées aux objectifs élaborés ;
- Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement
- Définir le contenu de l'enseignement adapté aux objectifs élaborés ;
- Sélectionner les supports pédagogiques les plus adaptés à votre zone pour l'enseignement des objectifs élaborés ;
- Mettre en œuvre un atelier pédagogique ;
- Diriger une session de formation ou de recyclage de son personnel ou de ses collègues ;
- Évaluer une session de formation ou de recyclage des différentes catégories de personnel de santé
- Interpréter adéquatement la littérature scientifique
- Faciliter l'apprentissage par des tiers, en collaboration avec ceux-ci
- Fournir une rétroaction efficace
- Apprécier l'importance de l'auto-évaluation de ses compétences professionnelles et de sa pratique
- Procéder à une vérification de la pratique personnelle
- Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
- Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
- Appliquer les principes de l'évaluation critique en réponse à une question
- Gérer les outils de recherche d'information scientifique
- Appliquer la littérature scientifique de manière appropriée dans la pratique
- Contribuer à l'avancement de la science et identifier les moyens pour y parvenir
- Diffuser les résultats de ses projets
- Préparer et donner une rétroaction efficace

## II.7. Professionnelle

Comme professionnel, le spécialiste en santé publique se consacre à la santé et au mieux-être de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et à des critères rigoureux de comportements personnels.

Compétences clés et habilitantes :

- Avoir de bonnes connaissances de l'éthique médicale, reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
- Avoir de bonnes connaissances des principes de l'éthique médicale centrés sur l'intérêt de la société
- Décrire les devoirs des agents de santé avec les responsabilités civiles et pénales y afférent
- Faire preuve de processus décisionnels respectueux de l'éthique
- Avoir une bonne connaissance des codes déontologique et juridique qui gouvernent la conduite professionnelle et les obligations du spécialiste en santé publique
- Identifier, déclarer et gérer les conflits d'intérêt y compris sa relation avec l'industrie
- Apprécier les codes de pratique de la profession, fondés sur la loi et la déontologie,
- Identifier et résoudre les questions éthiques qui se posent dans les domaines de la médecine et des soins de santé au niveau individuel
- Identifier et résoudre les questions éthiques qui se posent dans les domaines de la santé publique au niveau collectif
- Décrire les principes éthiques dans le cadre de la recherche biomédicale
- Décrire le circuit de soumission des protocoles aux comités d'éthique
- S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante
- Reconnaître le comportement non professionnel de la part de tiers dans la pratique et y réagir
- Participer à l'examen de pairs
- Accepter volontiers de participer à l'examen des compétences professionnelles
- Considérer et respecter les enjeux éthiques liés à la réalisation des travaux de maîtrise
- Respecter les lois et codes de déontologie dans le cadre de la pratique médicale
- Réduire les conflits d'intérêts en rapport avec à la réalisation des travaux de recherche
- Porter un regard critique sur sa pratique
- Maintenir des relations respectueuses et harmonieuses avec ses collègues ainsi qu'avec tout individu concerné par la réalisation ou la diffusion des travaux de maîtrise (par exemple, par le respect des échéanciers, la ponctualité, l'écoute, etc.)
- Adresser une correspondance administrative aux autorités locales ou gouvernementales pour annoncer un enjeu de Santé Publique



# 3.

## MÉCANISMES D'APPRENTISSAGE

### III.1. Expert médical

- Travail individuel /groupe
  - Recherche documentaire
  - Lecture critique d'article scientifique
  - Résolution d'exercice
  - Étude de cas
  - Jeux de rôles
  - Activités pratiques de terrain
  
- Cours magistral
- Mise en position de stage

### III.2. Communicateur

- Travail individuel /groupe
  - Recherche documentaire
  - Résolution d'exercice
  - Microenseignement
  - Étude de cas
  - Jeux de rôles
  
- Activités pratiques de terrain
- Cours magistral
- Mise en position de stage

### III.3. Collaborateur

- Travail individuel /groupe
  - Résolution d'exercice
  - Jeux de rôles
  - Étude de cas
  
- Cours magistral
- Mise en position de stage

## III.4. Gestionnaire Leader

- Travail individuel /groupe
  - Recherche documentaire
  - Étude de cas
  - Résolution d'exercice
  - Jeux de rôles
  - Démonstration
- Mise en position de stage

## III.5. Promoteur de la santé

- Travail individuel /groupe
  - Recherche documentaire
  - Résolution d'exercice
  - Jeux de rôles
  - Études de cas
  - Activités pratiques de terrain
- Cours magistral
- Mise en position de stage

## III.6. Érudit

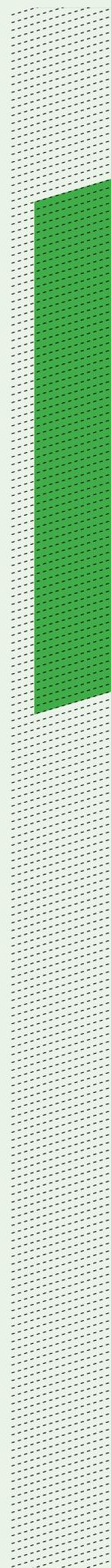
- Travail individuel /groupe
  - Recherche documentaire
  - Résolution d'exercice
  - Jeux de rôle
  - Étude de cas
- Cours magistral
- Mise en position de stage

## III.7. Professionnel

- Travail individuel /groupe
  - Recherche documentaire
  - Résolution d'exercice
  - Jeux de rôle
- Cours magistral
- Mise en position de stage

# 4.

## MECANISMES D'EVALUATION



## IV.1. Évaluation des enseignants

### IV.1.1. Évaluation des enseignants par les apprenants

Les étudiants donnent leurs opinions sur les enseignements à travers une grille d'évaluation des cours pendant et à la fin de la formation. Ils analysent les résultats issus des évaluations journalières et les présentent en plénière. Ce qui permet de procéder à des remédiations immédiates. À la fin de chaque UE, une évaluation du contenu, du cadre et des méthodes d'enseignement permet à l'équipe pédagogique d'apporter des éléments d'amélioration.

### IV.1.2. Évaluation des enseignants par leurs pairs

Les enseignants sont évalués par le CAMES.

## IV.2. Évaluation des programmes d'enseignement

Les programmes d'enseignement sont évalués par la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'UCAD et l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQSUP).

## IV.3. Évaluation des apprenants

### IV.3.1. Expert médical

- Pré et post- tests
- Contrôles Continus
  - QCM
  - QROC
  - Questions de synthèse
  - Cas clinique
  - Oral
  - Mise en situation
  - Pratique de terrain
- Examen final
  - QCM
  - QROC
  - Questions de synthèse
  - Cas clinique
  - Oral
  - Mise en situation
  - Pratique de terrain
  - Stage
  - Rapport de stage
  - Rapport de l'encadreur de stage

- Supervision sur le lieu de stage
  - Supervision formative
  - Supervision évaluative
- Mémoire
  - Évaluation de la présentation du mémoire (grille d'évaluation)
  - Évaluation du protocole
  - Évaluation du document final du mémoire

#### IV.3.2. Communicateur

- Contrôle continu
  - Restitution des travaux de groupe
  - Évaluation des microenseignements
- Examen final
  - Rapports d'atelier de formation
- Mémoire
  - Évaluation de la présentation du mémoire (grille d'évaluation)
  - Évaluation du protocole
  - Évaluation du document final du mémoire

#### IV.3.3. Collaborateur

- Supervisions sur le lieu de stage
  - Supervision formative
  - Supervision évaluative
- Stage
  - Rapport de stage
  - Rapport de l'encadreur de stage

#### IV.3.4. Gestionnaire Leader

- Contrôle continu
  - QCM
  - QROC
  - Questions de synthèse
  - Cas clinique
  - Oral
  - Mise en situation

- Pratique de terrain
- Examen final
  - Questions de synthèse
  - Cas clinique
  - Oral
  - Mise en situation
  - Pratique de terrain
- Stage
  - Rapports de stage
  - Rapport encadreur de stage
- Supervisions sur le lieu de stage
  - Supervision formative
  - Supervision évaluative
- Mémoires
  - Évaluation de la présentation du mémoire (grille d'évaluation)
  - Évaluation du protocole
  - Évaluation du document final du mémoire

#### **IV.3.5. Promoteur de la santé**

- Pré et post- tests
- Contrôles Continus
  - QCM
  - QROC
  - Questions de synthèse
  - Cas clinique
  - Oral
  - Mise en situation
  - Pratique de terrain
- Examen final
  - QCM
  - QROC
  - Questions de synthèse
  - Cas clinique
  - Oral
  - Mise en situation
  - Pratique de terrain
- Stage
  - Rapport de stage
  - Rapport de l'encadreur de stage

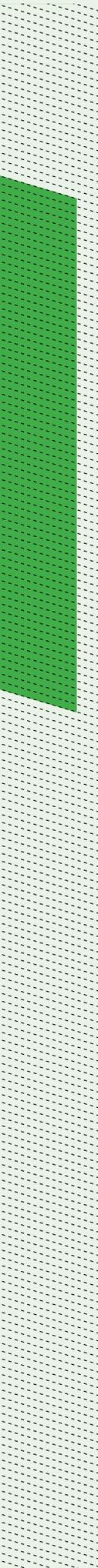
- Supervisions sur le lieu de stage
  - Supervision formative
  - Supervision évaluative
- Mémoire
  - Évaluation de la présentation du mémoire (grille d'évaluation)
  - Évaluation du protocole
  - Évaluation du document final du mémoire

#### **IV.3.6. Érudits**

- Contrôle continu
  - Restitution des travaux de groupe
  - Évaluation des microenseignements
- Examen final
  - Rapports d'atelier de formation
- Mémoire
  - Évaluation de la présentation du mémoire (grille d'évaluation)
  - Évaluation du protocole
  - Évaluation du document final du mémoire

#### **IV.3.7. Professionnel**

- Contrôles Continus
  - QCM
  - QROC
  - Questions de synthèse
  - Cas clinique
  - Oral
  - Mise en situation
  - Pratique de terrain
- Examen final
  - QCM
  - QROC
  - Questions de synthèse
  - Cas clinique
  - Oral
  - Mise en situation
  - Pratique de terrain
- Mémoire
  - Évaluation de la présentation du mémoire (grille d'évaluation)
  - Évaluation du protocole
  - Évaluation du document final du mémoire



# 5.

PARTICIPATION DES  
ETUDIANTS DANS  
L'ELABORATION DES  
OBJECTIFS

Les étudiants sont représentés dans les instances de décision de l'Université. Les représentants des étudiants participent aux :

- Amphis de rentrée
- Comités pédagogiques élargis

Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD/TP	TPE	VHT	Crédit
SPU411. Introduction à la santé publique	1 SPU411. Historique, définition de concepts	5	5	10	20	4
	2 SPU411. Anglais médical	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU412. Méthodes d'apprentissage	1 SPU412. Pédagogie	15	15	25	55	4
	2 SPU412. Sources d'information	5	5	15	25	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU413. Sociologie et santé, Démographie et santé	1 SPU413. Socio-anthropologie et santé	10	10	20	20	4
	2 SPU413. Santé communautaire	5	5	10	10	
	3 SPU413. Démographie et santé	5	5	10	10	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	
SPU414. Droit et santé	1 SPU414. Organisations administrative et judiciaire	10	10	20	30	4
	2 SPU414. Devoirs, droits et responsabilités des acteurs de santé	10	10	20	50	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU415. Éthique et santé	1 SPU415. Droits de l'homme	5	5	10	20	4
	2 SPU415. Éthique en milieu médical – Éthique et santé publique	10	10	20	40	
	3 SPU415. Éthique en recherche biomédicale	5	5	10	20	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU416. Sciences de l'éducation et de la communication	1 SPU416. Concepts en communication	10	5	15	30	6
	2 SPU416. Techniques d'Information, éducation, Communication	20	25	45	90	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
SPU417. Gestion des problèmes de santé à forte composante comportementale	1 SPU417. Diagnostic des problèmes de santé à forte composante comp.	10	10	20	40	4
	2 SPU417. Résolution des problèmes de santé à forte composante comp.	10	10	20	40	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
<b>SEMESTRE 1</b>			<b>600</b>			<b>30</b>

Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD/TP	TPE	VHT	Crédit
<b>SPU421. Biostatistique</b>	<b>1 SPU421.</b> Lois de probabilité	10	10	20	40	6
	<b>2 SPU421.</b> Statistique descriptive	10	10	20	40	
	<b>3 SPU421.</b> Statistique inférentielle	10	10	20	40	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
<b>SPU422. Épidémiologie</b>	<b>1 SPU422.</b> Types d'études en épidémiologie	10	10	20	40	6
	<b>2 SPU422.</b> Échantillonnage	5	5	10	20	
	<b>3 SPU422.</b> Erreurs en épidémiologie, validité et fiabilité	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
<b>SPU423. Informatique appliquée à l'épidémiologie</b>	<b>1 SPU423.</b> Logiciel d'exploitation de données statistiques	15	15	30	60	4
	<b>2 SPU423.</b> Logiciels de bureautique	5	5	10	20	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
<b>SPU424. Planification sanitaire</b>	<b>1 SPU424.</b> Diagnostic des problèmes de santé	5	5	10	20	6
	<b>2 SPU424.</b> Programmation sanitaire	15	15	30	60	
	<b>3 SPU424.</b> Logiciels de planification et de projections	10	10	20	40	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
<b>SPU425. Administration et gestion des services de santé</b>	<b>1 SPU425.</b> Administration	7	7	14	28	4
	<b>2 SPU425.</b> Gestion des ressources en santé	8	8	16	32	
	<b>3 SPU425.</b> Gestion des performances des services et personnels	5	5	10	20	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
<b>SPU426. Gestion de la qualité des services et des soins</b>	<b>1 SPU426.</b> Concepts de la qualité	10	5	15	30	4
	<b>2 SPU426.</b> Démarche qualité et santé	10	15	25	50	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	

SEMESTRE 2

600

30

Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD/TP	TPE	VHT	Crédit
SPU431. Hygiène et assainissement	1 SPU431. Cadre de vie et santé	5	5	10	20	6
	2 SPU431. Gestion des déchets	15	15	30	60	
	3 SPU431. Lutte contre les problèmes de santé liés à l'assainissement	10	10	20	40	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
SPU432. Hygiène hospitalière	1 SPU432. Environnement des structures de santé	10	10	20	40	4
	2 SPU432. Infections liées aux soins	10	10	20	40	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU433. Hydrologie et santé	1 SPU433. Risques sanitaires liés à l'eau	5	5	10	20	4
	2 SPU433. Approvisionnement en eau	5	5	10	20	
	3 SPU433. Gestion des eaux usées	10	10	20	40	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU434. Ecosanté	1 SPU434. Pollutions et santé	15	15	30	60	6
	2 SPU434. Développement durable	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
SPU435. Stage clinique 1 – Épidémiologie clinique	1 SPU435. Stage présentiel			80	80	10
	2 SPU435. Rapport de stage			120	120	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>200</b>	<b>200</b>	

<b>SEMESTRE 3</b>		<b>600</b>	<b>30</b>
-------------------	--	------------	-----------

Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD/TP	TPE	VHT	Crédit
SPU441. Soins de santé primaires	1 SPU441. Historique et concepts	5	10	20	35	5
	2 SPU441. Systèmes de santé et SSP	25	10	30	65	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	
SPU442. Systèmes de santé	1 SPU442. Organisation des systèmes de santé	15	15	30	60	6
	2 SPU442. Fonctionnement des systèmes de santé	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
SPU443. Système d'information sanitaire	1 SPU443. Organisation et fonctionnement	15	15	30	60	4
	2 SPU443. Évaluation	5	5	10	20	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU444. Stage clinique 2 – Système d'information hospitalier	1 SPU444. Stage présentiel			60	60	7
	2 SPU444. Rapport de stage			80	80	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>140</b>	<b>140</b>	
SPU445. Stage clinique 3 – Lutte contre les infections nosocomiales	1 SPU445. Stage présentiel			60	60	8
	2 SPU445. Rapport de stage			100	100	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>160</b>	<b>160</b>	
<b>SEMESTRE 4</b>			<b>600</b>			<b>30</b>

Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD/TP	TPE	VHT	Crédit
SPU451. Offre et demande de soins	1 SPU451. Besoins et demande en soins de santé	10	10	20	40	4
	2 SPU451. Gestion de l'offre en soins de santé	10	10	20	40	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU452. Financement de la santé	1 SPU452. Financement de la santé dans les pays en développement	15	15	30	60	6
	2 SPU452. Système de protection sanitaire et couverture sanitaire	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
SPU453. Évaluation économique	1 SPU453. Évaluation des coûts	15	15	30	60	6
	2 SPU453. Évaluation économique des interventions en santé	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
SPU454. Lutte contre les maladies transmissibles	1 SPU454. Épidémiologie des maladies transmissibles	5	5	10	20	4
	2 SPU454. Gestion des maladies transmissibles	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU455. Lutte contre les maladies non transmissibles	1 SPU455. Épidémiologie des maladies non transmissibles	5	5	10	20	6
	2 SPU455. Gestion des maladies non transmissibles	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>80</b>	
SPU456. Stage institutionnel – Services de financement de la santé	1 SPU456. Stage présentiel			30	30	4
	2 SPU456. Rapport de stage			50	50	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>80</b>	<b>80</b>	
<b>SEMESTRE 5</b>				<b>600</b>		<b>30</b>

Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD/TP	TPE	VHT	Crédit
SPU461. Nutrition et santé	1 SPU461. Épidémiologie des problèmes de santé nutritionnelle	5	5	10	20	3
	2 SPU461. Lutte contre la malnutrition	3	3	6	12	
	3 SPU461. Enquêtes nutritionnelles	7	7	14	28	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	
SPU462. Surveillance épidémiologique	1 SPU462. Cadre réglementaire de la surveillance épidémiologique	3	3	6	12	3
	2 SPU462. Organisation de la surveillance épidémiologique	6	6	12	24	
	3 SPU462. Gestion des urgences de santé publique	6	6	12	24	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	
SPU463. Devis de recherche	1 SPU463. Types d'études épidémiologiques : Planification et mise en œuvre	20	20	40	80	6
	2 SPU463. Protocole de recherche	10	10	20	40	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
SPU464. Suivi et évaluation de la recherche	1 SPU464. Réglementation de la recherche biomédicale	15	15	30	60	6
	2 SPU464. Monitoring en recherche biomédicale	15	15	30	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	
SPU465. Validation et diffusion des résultats de la recherche	1 SPU465. Recherche documentaire	5	5	10	20	4
	2 SPU465. Rédaction et critique d'articles	10	10	20	40	
	3 SPU465. Processus de publication scientifique	5	5	10	20	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>80</b>	<b>80</b>	
SPU466. Stage institutionnel – Direction de lutte contre la maladie et de la surv. épidémiologique	1 SPU466. Stage présentiel			20	20	4
	2 SPU466. Rapport de stage			60	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>80</b>	<b>80</b>	
SPU467. Stage institutionnel – Institutions de recherche en santé	1 SPU467 Stage présentiel			20	20	4
	2 SPU467 Rapport de stage			60	60	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>80</b>	<b>80</b>	

SEMESTRE 6

600

30

Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD/TP	TPE	VHT	Crédit
SPU471. Stage spécialisé	1 SPU471. Stage présentiel			100	100	20
	2 SPU471. Rapport de stage			300	300	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>400</b>	<b>400</b>	
SPU472. Protocole mémoire final	1 SPU472. Recherche documentaire			50	50	10
	2 SPU472. Protocole de recherche			150	150	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>200</b>	<b>200</b>	

<b>SEMESTRE 7</b>		<b>600</b>	<b>30</b>
-------------------	--	------------	-----------

Unités d'enseignement	Éléments constitutifs	CM	TD/TP	TPE	VHT	Crédit
SPU481. Mémoire final	1 SPU481. Mise en œuvre de l'enquête			200	200	30
	2 SPU481. Mémoire			300	300	
	3 SPU481. Soutenance			100	100	
	<b>Total Unité d'enseignement</b>			<b>600</b>	<b>600</b>	

<b>SEMESTRE 8</b>		<b>600</b>	<b>30</b>
-------------------	--	------------	-----------













Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Tél : +221 30 114 45 45 / 33 825 05 30 / 33 825 85 93  
E-mail: [cea.samef@ucad.edu.sn](mailto:cea.samef@ucad.edu.sn) • [www.ceasamef.sn](http://www.ceasamef.sn)